

Destination
Côte Atlantique



Communiqué de presse, le 14 octobre 2022



**Signature officielle du contrat de destination Côte Atlantique
le 14 octobre 2022 à La Rochelle pour 35 partenaires touristiques des Régions
Nouvelle-Aquitaine et Pays de la Loire.**

**Atout France renforce son engagement auprès de ce collectif interrégional
pour faire de Côte atlantique une destination durable majeure à l'international.**

Avec ses 1 200 kilomètres de littoral, la côte atlantique est une destination très appréciée des vacanciers. Ce contrat de destination, reconduit ce jour pour 3 ans, inclut un renforcement du partenariat avec Atout France, l'agence de développement touristique de la France, pour faire de Côte atlantique une destination du tourisme durable de référence auprès de trois nationalités prioritaires : l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique flamande. Un premier contrat de destination avait été signé par le collectif en 2018, afin de reconquérir la clientèle allemande et de séduire de nouvelles cibles.

35 partenaires et 4 signataires engagés dans une mutualisation vertueuse

35 partenaires régionaux, départementaux et locaux, institutionnels et privés constituent le collectif. 4 signataires ont contractualisé la convention de Destination Côte Atlantique : **Charentes Tourisme**, en tant que pilote du collectif, le **Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine**, la Région des Pays de la Loire, via son agence de développement économique, **Solutions&co** et **Atout France**, qui apportera son expertise en matière d'observation, d'ingénierie, et de promotion. Le budget annuel mutualisé sera de 260 000 €, avec pour objectif d'atteindre 23% de fréquentation étrangère sur le territoire de la Côte Atlantique d'ici fin 2024. Cette mutualisation est vertueuse par de nombreux aspects : inter-régionalité, contributions financières, mise en commun des savoirs et des savoir-faire, une équipe projet dédiée à ces actions, la mobilisation des acteurs institutionnels et privés.

Un objectif de développement vers un tourisme plus durable

De la Loire-Atlantique aux Pyrénées-Atlantiques, en passant par la Vendée, la Charente-Maritime, la Gironde et les Landes, le collectif a pour but le développement d'un tourisme plus responsable. Cette volonté passe par la structuration d'offres en dehors du littoral, afin de mieux diffuser les flux de visiteurs, la valorisation des atouts d'un séjour en avant et après saison (en dehors de la période du 14 juillet au 15 août) mais aussi l'accompagnement et la valorisation des prestataires pour des pratiques plus durables et plus adaptées à la clientèle étrangère. Au-delà de l'offre balnéaire, la Côte Atlantique a d'autres atouts : des espaces naturels préservés, un rétro-littoral riche avec des villes et des terroirs connus et reconnus (comme Nantes, Bordeaux, ou les vignobles) un patrimoine naturel et architectural varié...

Le collectif a choisi de prioriser son action à destination des clientèles européennes de proximité, en particulier les Allemands, les Néerlandais et les Belges flamands. Il poursuit sa communication auprès des familles et des couples sans enfant mais souhaite aussi toucher les plus jeunes (25-40 ans). Ces générations sont aujourd'hui sensibles au développement durable et à l'écoute de nouvelles expériences ou de nouvelles périodes de vacances. Le collectif souhaite donc développer des offres sur les ailes de saison touristique.

Le collectif Destination Côte Atlantique va encourager et accompagner les professionnels du territoire dans la valorisation des prestations plus durables adaptées à ces proches voisins : mobilité douce, hébergements éco-responsables, activités de slow et de pleine nature...

La reconduction de ce contrat permettra au collectif de poursuivre ses actions pour soutenir les acteurs du tourisme de la Côte Atlantique dans l'amélioration de l'accueil des touristes allemands, néerlandais et belges flamands. **Ces trois nouvelles années seront placées sous le signe du tourisme durable pour faire de la Côte Atlantique un lieu incontournable de séjour responsable.**

Le collectif en actions :

Octobre 2022

- Accueil de tour-opérateurs allemands et néerlandais en Vendée et Charente-Maritime du 11 au 14 octobre
- Workshop tour-opérateurs allemands à La Rochelle du 14 au 16 octobre

En 2023

- Organisation de voyages de presse thématique
- Rencontres presse en Allemagne
- Présentation de la destination auprès des tour-opérateurs multi-marchés
- Campagne de communication digitale social media en partenariat avec Atout France
- Sensibilisation des prestataires hébergeurs (campings, gîtes, chambres d'hôtes et des offices de tourisme) à l'accueil de la clientèle néerlandaise

Loire Atlantique Développement,
Gîtes de France Pays de la Loire,
Offices de tourisme : Pornic, Pornichet, St Nazaire Renversante,
Bretagne Plein Sud, Saint-Brevin les Pins-Sud Estuaire

Vendée Expansion, Fédération vendéenne de l'hôtellerie de plein-air,
Offices de tourisme : Pays de Saint-Jean-de-Monts, Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Les Sables d'Olonne, La Tranche-sur-Mer

Charentes Tourisme, Fédération départementale de l'hôtellerie de plein-air de Charente-Maritime;
Offices de tourisme : Destination Ile de Ré, La Rochelle Tourisme et Evénements, Office du Tourisme de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes, Destination Royan Atlantique, Rochefort-Océan

Gironde Tourisme, Syndicat de l'Hôtellerie de Plein Air de la Gironde;
Offices de tourisme : Médoc Atlantique, Médoc Plein Sud, Arcachon, Syndicat intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA)

Landes Attractivité, Club camping des Landes;
Offices de tourisme : Mimizan, Bisca-Grands Lacs, Côte Landes Nature Tourisme, Landes Atlantique Sud

Destination Biarritz Pays-Basque, piloté par l'Agence Départementale du Tourisme 64 Béarn Pays basque

Solutions&co, l'agence de développement économique de la Région des Pays de la Loire

Comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine

Destination Côte Atlantique

Un collectif de 35 partenaires régionaux, départementaux et locaux engagés

ATOUT FRANCE
Agence de développement touristique de la France

→ Un partenariat renforcé avec Atout France, l'Agence de développement touristique de la France

À PROPOS

QU'EST-CE QU'UN CONTRAT DE DESTINATION ? Les contrats de destination ont pour but de fédérer les acteurs du tourisme, publics et privés, au-delà des périmètres administratifs, autour d'une même marque de territoire et de proposer une offre mieux structurée et plus visible sur le plan international.

www.destinationcoteatlantique.fr